



L'UNSA VOUS INFORME

MARS 2026

Contact : unsa.hfno@gmail.com

PRISME

Prélèvement **R**atio **I**ndicateur de **S**uivi **M**étier et **E**fficience
(Ratio de Productivité du Prélèvement - Indicateur d'efficience par ETP)

CE QUE NOUS DIT LA DIRECTION : Prisme est présenté pour permettre une meilleure adéquation des ressources au regard de la structuration des collectes en mesurant plus finement l'allocation des ressources en ETP.

Prisme permet de se réinterroger sur les performances respectives de la collecte en site fixe et en collecte mobile avec l'utilisation d'autres indicateurs (format de collecte, taux de rdv...).

Pendant 6 mois, les 2 indicateurs : EQST et PRISME seront maintenus puis une déclinaison du ratio par bassin de collecte sera réalisée au 2^e trimestre 2026.

Le Budget en ETP 2027 sera constitué sur la base de PRISME.

L'UNSA interroge la direction sur le but de PRISME

La Direction répond que c'est un indicateur plus précis (au regard de l'EQST) et qu'il permet de mieux apprécier l'activité et sa réalisation, donc de mieux apprécier le vrai coût d'un prélèvement.

L'UNSA demande si PRISME à la même vocation que RAISE en IH/DEL c'est-à-dire l'ajustement des ETP ?

La Direction répond que d'autres indicateurs le permettent déjà (Hadoc), et qu'elle n'a pas besoin de PRISME pour mesurer l'efficience. PRISME est un outil supplémentaire, un élément d'appréciation.

L'UNSA demande la transmission du mode opératoire des chronométrages car les temps présentés semblent biaisés par rapport à la réalité du terrain

M. Noël explique que les temps présentés sont des moyennes. Ils correspondent au temps d'activité des salariés à chaque étape pas au temps de présence des donneurs.



L'UNSA refuse
que l'allocation des ressources en ETP
se fasse
au détriment des personnels, de leur santé et
de leurs conditions de travail.



Information avant consultation sur le projet d'organisation du

Service IH/DEL de VALENCIENNES et RAISE

CE QUE NOUS DIT LA DIRECTION : L'IH/DEL de Valenciennes a perdu environ 20% d'activités d'analyses. Ces dernières ont été reprises par le CH de Denain en Avril 2025.

L'EFS doit donc revoir le fonctionnement de ce labo d'IH/DEL qui a une diminution de son activité depuis plusieurs années et fait face à cette perte d'activité supplémentaire.

Cette situation est décrite par la Direction comme étant subite (non voulue).

M. Noël s'exprime comme n'étant pas satisfait de cette situation, mais se doit de prendre les mesures nécessaires au regard de l'activité.

RAISE

Ratio d'Activité IH/DEL par Site et ETP

C'est l'indicateur de suivi qui permet de quantifier un niveau d'activité en se basant sur la charge de travail des différentes analyses IH/DEL.

L'activité est divisée par le nombre d'ETP actifs pour calculer le ratio.

Une courbe nationale a été définie et chaque labo doit se rapprocher de cette courbe en améliorant son RAISE pour répondre à l'objectif d'optimisation.

IH/DEL de VALENCIENNES

La baisse d'activité entraîne pour ce labo une courbe loin de celle du national ce qui va engendrer une diminution des effectifs en place.

Sur la base de l'accord sur les modalités d'accompagnement des réorganisations :

2 MAD vont voir leur convention arrêtée en Septembre 2026.

L'effectif arrivera à 14 ETP sur 16 actuellement.

Le personnel est tenu informé par des réunions. Un travail sur la planification des postes est en cours afin d'optimiser les effectifs selon les pics d'activité dans la journée.

Un accompagnement est réalisé pour ces MAD afin que leur réintégration soit la meilleure possible.



L'UNSA s'inquiète pour le devenir des MAD

L'UNSA s'inquiète pour l'avenir des autres labo de l'EFS

L'UNSA s'inquiète pour les salariés restant en poste et le poste de biologiste est à pourvoir

CHARGE ET CONDITIONS DE TRAVAIL !?

L'UNSA demande des éléments complémentaires afin de pouvoir rendre un avis éclairé

- Le nombre d'examens par horaires (par 24H) sur les 6 derniers mois
- Le nombre de délivrance par horaires (par 24H) sur les 6 derniers mois
- L'organigramme du service avec description des types de contrats du personnel (CDI, CDD, Intérimaires, MAD)
- De quels hôpitaux viennent les MAD ? Quel âge ont-ils ?
- Le nombre d'analyses réalisées en manuel sur les 6 derniers mois (Reprise de groupe manuel, allo, auto adsorptions éluions,)
- Organisation du temps de travail (planning), plages horaires des postes
- L'organisation en nuit



La direction dit pouvoir fournir ces données



QUE SE PASSE T'IL pour les services de Bois-Guillaume ?

Maison du Don et réorganisations : des annonces qui interrogent

M. Noël nous a indiqué que s'il avait été présent avant la décision de réaliser les travaux à la Maison du Don de Bois-Guillaume, et compte tenu de la recherche d'une nouvelle Maison du Don à Rouen (MDD II), il n'aurait probablement pas pris les mêmes décisions que la direction en place à ce moment-là.

Par ailleurs, il nous a été annoncé qu'il y aurait, selon lui, **trop d'Employés Relation Donneur sur ce bassin « plus que nécessaire, mais pas assez d'IDE ni de superviseurs »**. Le nombre de « 1 collecte par jour » l'interroge.

Concernant le **regroupement des services de préparation de Lille et de Bois-Guillaume**, celui-ci reste à l'étude. Toutefois, l'UNSA analyse depuis longtemps que le futur plateau technique de Loos aura une capacité de traitement des poches correspondant à l'addition des deux plateaux de préparation actuels.

Certaines transformations de produits destinées à la délivrance pourraient être **délégées au service IH/DEL de Rouen**, ce qui retirerait cette activité à la **Thérapie Cellulaire**.

Le service ressources biologiques (ancien PLER), activité bénéficiaire, semble aujourd'hui au centre des intérêts de M. Noël. L'équipe est cependant fortement fragilisée par la démission de sa responsable d'activité. L'émotion et les inquiétudes exprimées par les salariés sont réelles.

L'UNSA reste particulièrement vigilante sur cette situation et a attiré l'attention de la DRH ainsi que de la psychologue du travail sur la nécessité d'une vigilance accrue à l'égard des salariés du service de ressources biologiques, actuellement en situation de mal-être. **L'UNSA espère que la direction prendra rapidement les mesures nécessaires pour soutenir, rassurer et accompagner les équipes.**

Monsieur Noël nous a confirmé, cependant, que la fermeture du site de Bois-Guillaume n'est pas à l'ordre du jour !

Résumé de la réunion de CSSCT (3 mars) (Commission Sant Sécurité et Conditions de Travail)

- Les formations **Centaure** et **échauffement** peuvent être demandées par tous les salariés.
- **Rolls défectueux** : mise au rebut si cassés, remplacement des sangles si nécessaire (prévenir le manager par mail).
- **Gants de manutention** : tests en cours sur plusieurs modèles (Amiens et Bois-Guillaume).
- **Coussins à mémoire de forme** pour les secrétaires de collectes : tests à venir sur deux bassins.
- **Prévention / affichage** : **L'UNSA** propose une diffusion des **messages de prévention** sur écrans près des pointeuses car tous n'ont pas accès régulièrement à des ordinateurs.
- **Port de charges en IH DEL** : situation résolue, déminéralisateurs en cours d'installation.
- **Supports de téléphone** pour les véhicules EFS : tests en cours sur plusieurs sites.
- **Doudounes prélèvement** : disponibles sur demande auprès du responsable (entretien à la charge du personnel).
- **Alerte UNSA** : mauvaise qualité des sacs de bacs de poches en collecte.
- **SMRQ de Loos** : Problèmes de températures seraient liés à une fenêtre défectueuse). Mise en place de passe câbles prévues pour sécuriser les salariés.

ABSJ ABSence Justifiée

Un remplacement inopiné donne droit à une ABSJ sur les horaires initiaux

Une modification des horaires planifiés donne droit à une ABSJ si vous commencez plus tard ou finissez plus tôt par rapport aux heures initiales

Exemples :

- prévu 7 h en journée, mais fait une nuit de 12 h à la place
= **7h d'ABSJ + les heures réalisées**
- prévu 12h de nuit mais passe en journée de 7 h
= **12h en ABSJ + les heures réalisées (hors horaires plages communes)**

LES HEURES DE NUIT :

- Toutes heures de nuit > à 36H/ semaine comptent en heures supplémentaires
- Seule les heures effectuées jusqu'à 36H/semaine entrent dans la base des 280H par période



CONSULTATION

Mise en place des astreintes au niveau des responsables et cadres de l'activité du prélèvement



L'UNSA s'oppose à la création d'une astreinte pour 9 cadres des prélèvements HFNO dans le cadre de la révision de l'article 3.2.6.2 de la Convention Collective EFS.

L'avenant n°7 prévoit que le recours à l'astreinte doit répondre à une nécessité objective liée à la continuité de fonctionnement, sans que la fréquence des interventions justifie une permanence.

Or, les situations évoquées semblent déjà prises en charge par des services existants (technique, AMI, logistique), sans démonstration d'une insuffisance structurelle.

Par ailleurs, les OSR sont actuellement engagées dans une négociation nationale sur le régime des astreintes. Pourquoi cette précipitation locale alors que le cadre conventionnel est en cours de discussion ?

Dans un contexte d'exigence d'économies, la création de nouvelles astreintes interroge sur sa cohérence et sur ses motivations réelles.

En l'absence d'éléments objectifs démontrant une nécessité opérationnelle nouvelle et proportionnée, l'UNSA émet un avis défavorable sur ce projet.



Votre Représentant Syndical

Julien BINARD
06.50.65.93.81

Votre Éluée suppléante au CSE

Armelle DEKIMPE
06.85.47.32.06

Votre Déléguée Syndicale Centrale et Régionale Éluée au CSE

Sylvie DUPRESSOIR
06.29.92.76.34

Votre Déléguée Syndicale Régionale

Angélique MARIETTE
06.62.62.12.13

Vos Délégués de site

Rémi LANGLOIS
Amiens CH, logistique, MDD et Creil CH

Nathalie DELIE
Bois Guillaume, Rouen CHU, Dieppe, Evreux

Ramzi BEN CHAABANE
Alençon, Saint Lô, Cherbourg MDD, Caen

James FREZIER
Seclin

Stéphanie JEROME
Saint Quentin, Villeneuve Saint Germain

Camille ROGER
Lille MDD, Belfort, HLA, CHU et Loos siège, Eurasanté QBD



Retrouvez-nous
Sur le site internet
efs.unsa.org



Suivez-nous
Sur Instagram
[UNSA.EFSHFNO](https://www.instagram.com/UNSA.EFSHFNO)



Ecrivez-nous
D'une boîte mail personnelle
unsa.hfno@gmail.com